

L'annoncier

Numéro 23

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

janvier 2007

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

Sommaire

Page 1 :
Mot du Maire

Pages 2/3 :
Traverse du village :
aménagement

Page 4 :
Le Tri Sélectif

Pages 5/7 :
Vie Scolaire

Pages 8/9 :
Les associations

Pages 10/11 :
Patrimoine forestier

Pages 12/13 :
Sport

Page 14 :
Accueil et Échanges

Page 15 :
État civil 2006

Page 16 :
La Légende de St
Médard

Supplément :
Calendrier des
manifestations 2007

Mot du Maire

Voilà une nouvelle année qui commence, avec des projets, des objectifs, des incertitudes et des interrogations, des joies et des peines.

Un simple regard en arrière nous permettra de se souvenir que notre commune a encore conduit de gros travaux en 2006. L'extension des réseaux d'assainissement et de collecte des eaux pluviales, le remplacement des conduites d'eau potable dans la partie Est du village ont été réalisés. Il en va de même pour la première tranche d'aménagement de la traversée du village, appelant pour 2007 une seconde partie nous conduisant à l'entrée de la place. Bien entendu, nous l'oublions parfois, se sont ajoutés les traditionnels travaux d'entretien de voirie et de bâtiments, qui représentent chaque année un bel investissement, certes insuffisant, mais réalisé en fonction du budget communal.

Que ce soit pour nos jeunes ou nos anciens, dans le sport ou les loisirs, nos associations remplissent des tâches considérables pour notre commune. Dans une période où l'aspect social est de plus en plus mis en avant, l'implication de chacun, l'aide apportée à l'autre, sont autant d'éléments importants qui contribuent à une vie harmonieuse et paisible. Sachez que le conseil municipal est conscient du travail effectué et qu'il vous en remercie. Un grand merci aussi à nos amis sapeurs-pompiers d'Aouste, qui en relation avec les enseignants et l'association forestière ont œuvré auprès de nos enfants.

Après un travail de réflexion et d'étude conduit cette année passée, 2007 verra, je l'espère, se concrétiser le projet de construction d'une nouvelle école. Cela permettra ainsi dans un deuxième temps de réfléchir aux bâtiments laissés vacants en les réaménageant en logements.

De même, la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme lancée à l'automne dernier devrait permettre le développement raisonné de notre commune et la création d'une zone artisanale, satisfaisant les nombreuses demandes et renforçant ainsi la vie économique.

Coté intercommunalité, un travail sérieux est accompli. Les structures se développent et les décisions sont prises suivant un consensus bien établi, et dans le plus grand respect.

Bref, un travail important nous attend. Souhaitons que celui-ci se réalise en toute objectivité, pour le bien être de nous tous, et pour l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année. Que celle-ci vous apporte bonheur, joies et réussites. Que la santé vous accompagne, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches.

Gilles Magnon



Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00
Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04 / 📠 04.75.40.06.55. / ✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr

Traverse du Village : aménagement

Suite aux travaux d'assainissement réalisés en 2003, notamment dans la partie "traversée du village", une réfection de la chaussée s'est avérée obligatoire au vu des nombreux affaissements des tranchées. Certes, celles-ci datent de 2003, mais le choix, pris en relation avec le Service Technique Départemental, a été de patienter de manière à ce que le compactage soit le meilleur possible. L'autre contrainte a été le côté financier, et notamment les accords de subvention.

La Bascule - l'Allée des Jardins :

Après l'étude menée par les services de l'Équipement courant 2005, les travaux de réfection se sont déroulés cet automne. Prenant en compte les nombreuses réclamations quant à la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du village, créant un manque de sécurité pour nos enfants devant prendre le car à "La Bascule", et pour nous tous, il a été décidé de délimiter la chaussée par des bordures et un trottoir. Certes, la continuité de celui-ci vers le village, n'est pas réalisée, mais les démarches nécessaires sont en cours.



Le traitement des eaux pluviales a aussi été prévu, évitant en cas de fortes pluies l'inondation des maisons en contrebas.

Un nouvel équipement d'éclairage est opérationnel depuis peu, et rend cette portion de route plus sécurisée et plus esthétique.

Début 2007, en relation avec l'association « la fontaine Fleurie », le fleurissement et l'aménagement des talus seront effectués profitant des installations d'arrosage nouvellement installées. Cela permettra sans doute une entrée plus accueillante.

La traversée du village étant classée route départementale, la réfection du revêtement a été prise en charge intégralement par le Conseil Général. La pose des bordures de trottoirs, la création des regards d'eaux pluviales, ainsi que les travaux annexes ont été financés à hauteur de 50% par le Conseil Général et 50% par la commune. De la même manière, 50% de l'éclairage public ont été pris en charge par le syndicat Energie SDED, et 50% par notre collectivité.

L' Allée des Jardins - Rue du Cadran Solaire :

Actuellement en cours d'étude par le service technique départemental, la partie située en continuité du 1er tronçon effectué en 2006, jusqu'à l'entrée de la place du village devrait se réaliser en 2007. Bien sûr, l'esthétique, la notion de sécurité des usagers, ainsi que celle des riverains conditionneront le projet. De la même manière, un aménagement spécifique devra résoudre les problèmes de vitesse excessive et de stationnement des véhicules gênant la circulation et engendrant des risques certains, comme cela a pu être abordé lors de la séance du conseil municipal en date du 17 novembre dernier.

Dès lors que le projet sera établi, une réunion publique sera organisée de manière à le présenter à la population et plus précisément aux riverains directs.

Route de Piégros (à partir du ruisseau de Blayne)

Prenant en compte les problèmes d'affaissement de terrains qui à chaque orage obstruaient le fossé et menaçaient les habitations voisines, ainsi que le stationnement dangereux en bordure de route lors des différentes manifestations, le Conseil Général a souhaité réaménager ce tronçon.

Considérant cette portion comme moins urgente par rapport à l'entrée et la traversée du village, la réfection définitive ne verra sans doute pas le jour avant 2008.

Le réaménagement permettrait la création de places de parkings ombragées à proximité de l'aire sportive, ainsi que l'aménagement d'un trottoir reliant le terrain de sport au village, renforçant ainsi la sécurité de nos enfants ainsi que celle des personnes s'y promenant. La chaussée serait aménagée de manière à réduire la vitesse des véhicules, tout en permettant la circulation des camions ou des engins agricoles.

Dernière tranche : Place du village et route de Piégros

Cette phase sera à priori la dernière concernant la traversée du village. En effet, celle-ci se réalisera sans doute dans le cadre de la construction de la nouvelle école prévue en 2008. Elle permettra de relier la partie Rue du Cadran Solaire et Route de Piégros. Ainsi, la traversée du village sera terminée.



Ordures Ménagères et Tri Sélectif

Réorganisée au printemps 2005, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif s'effectue globalement de manière correcte. Bien que les containers, notamment en période estivale, soient proches du débordement, leur nombre semble suffisant et le ramassage par l'entreprise Jacquamet donne satisfaction.

Toutefois, il convient de rappeler quelques règles de fonctionnement à certaines personnes, qui par mégarde, ou tout simplement par manque d'information, ne contribuent pas à un tri de qualité :

- les containers « **Ordures ménagères** » ne doivent contenir que des ordures ménagères
- les colonnes **Vertes** sont dédiées aux verres, débarrassés de leur couvercle ou leur capsule
- les colonnes **Bleues** accueillent papiers, journaux, et cartons de petite taille

les colonnes **Jaunes** sont destinées à recueillir les boîtes de conserves, les canettes, les aérosols, les bouteilles et flacons en plastique, ainsi que les briques de lait.

Tous les objets n'étant pas collectés par le biais de ces containers, doivent être déposés à la déchetterie d'Aouste sur Sye, route des plantas, où ils pourront être acheminés vers des centres de traitement adaptés. Contrairement à ce que nous trouvons actuellement : une trentaine de pneus usagés, des capots de voiture, des matelas, des téléviseurs, des poussettes, des ferrailles... , sans compter les cartons de bouteilles en verre déposés au pied de la colonne concernée.

Parce que la protection de l'environnement est l'affaire de chacun d'entre nous, parce que le coût de traitement des déchets, sans cesse en augmentation, est directement lié à leur nombre, mais aussi à la qualité du tri, une prise de conscience ainsi qu'un effort de chacun sont indispensables.

Réduire sa production de déchets

Article – Brève

Acheter mieux pour gaspiller moins

Dans le cadre de son programme de sensibilisation à la réduction de la production de déchets, le SYTRAD a réalisé de nombreux relevés de prix.

En effet, il ne faut pas oublier qu'au bout du compte c'est toujours le consommateur qui paie l'emballage. Ainsi, dans une même marque, cela vaut vraiment la peine de réfléchir avant d'acheter.

Par exemple, en conservant ses habitudes en terme de produits, mais en privilégiant les grands contenants pour ses achats de fromage blanc, compote, céréales, soda, salade, produit nettoyant ou cake une famille de 3 personnes peut économiser 1 245 €¹ par an et réduire en une année sa production de déchets de 42 kilos !

A l'échelle des 470 000 habitants du SYTRAD, la production de déchets pourrait donc être réduite de 6 580 Tonnes par an, ce qui, en dépense de traitement engendrerait une économie pour notre territoire de 460 600 € par an !

Pour plus d'informations contacter F. DAHLEM au 04 75 57 94 65 - f.dahem@sytrad.fr

¹ – Les calculs concernent le fromage blanc en pot d'un kilo plutôt que les yaourts en bouteille individuelle, la compote en pot de 750 g plutôt qu'en gourde à sucer, les céréales en paquet de 375 g plutôt qu'en paquets individuels, le soda en bouteille d'1,5 L, plutôt qu'en cannette de 33 cl, la salade à la pièce plutôt qu'emballée, une éponge et un produit nettoyant plutôt que des lingettes nettoyantes, une barre familiale de cake plutôt que des cakes en emballages individuels.

Projet "École"

Présentation:

Ces dernières années, plusieurs réflexions ont été conduites pour une meilleure utilisation des bâtiments publics. La première consistait à se pencher sur l'habitat locatif, peu développé et pourtant nécessaire à l'arrivée d'une population jeune qui, outre l'aspect social qu'elle remplirait (aide aux jeunes ménages), pérenniserait un peu plus nos écoles. La deuxième a trait aux bâtiments des écoles, vétustes, peu fonctionnels et sous utilisés. Pour ceux-ci, la collectivité doit engager aujourd'hui, des frais importants, tant en fonctionnement (chauffage...) qu'en entretien général.

Fort de ces éléments, le conseil municipal a souhaité reprendre en partie un projet de nos prédécesseurs qui consiste à construire une nouvelle école, regroupant les trois classes de Piégros La Clastre (CP, CE1, CE2), libérant ainsi le bâtiment actuel rue Chantebise pour une destination à usage de logements. La salle de classe libérée dans le bâtiment "mairie" permettrait, à plus long terme, une restructuration de celui-ci avec une volonté affirmée de conserver sa vocation administrative.

Le projet Ecole

Courant 2005, le conseil municipal a pris la décision de relancer ce projet. Pour cela, un terrain d'accueil était nécessaire. Après plusieurs rencontres avec Mme LOMBARD, propriétaire du terrain route de Piégros à la suite de la mairie, un accord a été conclu afin que la commune devienne propriétaire d'une parcelle de 3000 m². Parallèlement, une étude a été lancée avec l'aide du CAUE, afin d'assister la commune dans le choix du maître d'œuvre et dans le montage de "l'Avant Projet Sommaire" (APS) nécessaire aux demandes de financement. Ainsi, nous avons retenu le cabinet «Gaux-Scop Habiter-Cornet » à Crest qui travaille depuis le début de l'été sur ce dossier.

Depuis le début de l'année 2006, plusieurs réunions ont eu lieu, afin de discerner au mieux les souhaits, les besoins et les contraintes de chacun. Parce que ce type de projet mérite sans doute une réflexion approfondie, la commission chargée du dossier a souhaité travailler avec l'aide des représentants de parents d'élèves et des enseignants, premiers concernés par l'opération.

Le bâtiment Ecole comprendrait trois salles de classes, auxquelles, il convient d'ajouter une salle d'activité commune à celles-ci, un bureau pour les enseignants, des sanitaires et autres rangements, un préau et la cour.

La réflexion du groupe de travail, avec l'aide de l'ADIL 26 a permis de définir plusieurs axes et priorités. Parmi ceux-ci, citons l'Eco-Construction (relation harmonieuse des bâtiments avec l'environnement immédiat, choix des procédés et des produits de construction ayant un impact minimum sur l'environnement), l'Eco-Gestion (gestion de l'énergie), le confort (acoustique et visuel) et la santé (qualité de l'air).

Une étude Technico-Economique sur le choix de l'énergie a été confiée au cabinet BET Mounier-Peyrin spécialisé en génie thermique et climatique.

Un espace public, parvis couvert, espace piétonnier et parking, permettrait de compléter l'équipement. L'aménagement de l'arrêt du car scolaire devant le bâtiment permettrait aux enfants d'accéder directement à la cour, et renforcerait ainsi leur sécurité.

Et puis, tout dernièrement, un projet de garderie péri-scolaire à l'échelle des deux communes du RPI s'est fait jour, et il est fortement envisagé de l'incorporer à ce dossier en créant un local supplémentaire.

Le planning prévisionnel

L'APS ayant été rendu début septembre, le cabinet d'architecture travaille sur le projet afin de définir l'« Avant Projet Définitif » (APD) pour fin janvier - début février 2007. Ainsi, ce projet étudié en commission pourra être validé en conseil municipal et faire l'objet d'une demande de permis de construire. En parallèle, une consultation des entreprises sera effectuée. Bien évidemment, la commande ne sera passée qu'après avoir eu l'accord des différents financeurs, qui nous l'espérons, sera notifié avant l'été. En étant optimiste, nous pouvons envisager le début des travaux pour fin 2007 - début 2008.

Les financements

Un tel projet (environ 1 million d'Euros HT) ne peut s'envisager qu'avec une aide importante de différents partenaires, et après une analyse approfondie des finances communales.

Pour cela, Mr Le Maire a souhaité rencontrer Mme Coste, sous-Préfet à Die, Mr Guillaume, président du Conseil général, et Mr Tabardel conseiller général de Crest-Sud afin de leur faire part de ce projet. Un accueil très favorable lui a été rendu et une notification des aides de l'état et du conseil général est espérée pour Juin 2007.

Parallèlement, l'étude des finances communales conduite par Mr Bouez, percepteur à Crest, laisse apparaître une situation très saine, avec un endettement minimum, voir nul d'ici quelques années. Bien que la commune ne puisse pas, et ne doit pas consacrer toutes ses finances sur un seul projet (nécessité des travaux voirie, autres bâtiments, urbanisme, projets divers...), la réalisation de ces travaux paraît très envisageable.

Le cabinet d'Architecture

Le choix du cabinet a été réalisé suivant plusieurs critères. Outre l'aspect financier, le choix s'est porté sur une équipe jeune et performante, dynamique et à l'écoute, et qui plus est, se situe à Crest. Ce qui n'est pas négligeable pour le suivi du chantier.

L'équipe est composée comme suit:

- 3 architectes: - Mr Gaux, Architecte mandataire
- Mr Hamm (Scop habiter), spécialisé dans la démarche « HQE » (Haute Qualité Environnementale)
- Mr Cornet, spécialisé en technique bois, et aménagement urbain.
- 2 bureaux d'études : - BET Mounier-Peyrin pour la partie chauffage et fluides
- BET Mathieu pour la partie structure
- 1 économiste : - le cabinet Euromètres, chargé de suivre au plus près le déroulement du chantier

RESTAURANT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL



50 ans en arrière

Il y a un demi siècle, on l'appelaït la «cantine» et la cantinière confectionnait alors les repas dans la pièce qui, aujourd'hui abrite la classe des CE1. Une vingtaine d'élèves de la petite et de la grande école du village fréquentaient alors l'établissement, surtout en hiver lorsque le froid pénaït certains à rentrer chez eux. A cette époque, c'était l'instituteur qui assurait bénévolement la surveillance ainsi que le fonctionnement administratif de cette structure, soutenu en cela par le «sou des écoles», l'ancêtre de l'amicale des parents d'élèves. Afin de diminuer le coût des repas,

beaucoup de produits de la ferme étaient donnés à la cantine par les habitants et ceux qui n'avaient pas ces produits, participaïent également par des dons de charbon, d'huile ou autres matières nécessaires. Des lotos et concours de belote étaient organisés pour aider financièrement la cantine. Ceux de cette époque se souviennent bien de Thérèse, la cantinière, puis plus tard de Mme Renaud et de Monsieur Mourat instituteur fondateur de la cantine.

L'intercommunalité

Au début des années 80, l'amicale a pris le relais pour assurer la gestion et c'est Viviane qui a eu en charge la cuisine, d'abord dans les anciens locaux, puis à partir de 1986, dans des locaux neufs à l'arrière de la salle des fêtes Cette année là le regroupement pédagogique intercommunal venait d'être créée ce qui a amené la cantine à desservir les six classes du primaire des deux communes et la dernière section de la maternelle. De ce fait la structure ne pouvait rester hors de l'intercommunalité et c'est tout naturellement qu'elle prit alors le nom de restaurant scolaire intercommunal (RSI) de Mirabel-Piégras.

Les années passant, la structure s'est révélée trop petite et son extension a donc été décidée par les deux communes. C'est pour Noël 1997 que les enfants ont découvert leur nouvel espace de restauration. La fréquentation augmentant toujours, il a fallu rapidement réaliser la salle bleue (annexe occasionnelle de la salle des fêtes). Dans le même temps, la durée du travail a augmenté et la prise en charge du personnel par les collectivités était devenue inéluctable. La responsabilité du fonctionnement a cependant été laissée à une association de parents d'élèves, aujourd'hui présidée par Philippe Allier.



Véronique, Noëlle, Priscillia, Véronique, Fernande et Simone

Aujourd'hui

Cette année ce sont 106 enfants qui sont inscrits et la fréquentation moyenne journalière est de 65, avec parfois des pointes de 80. L'an dernier le RSI a servi 8524 repas et la fréquentation actuelle laisse à penser que ce chiffre sera dépassé cette année. Le prix de revient moyen du repas est de 7,13 euros sur lequel les parents participent à hauteur de 45,5 %, le reste ainsi que l'amortissement des bâtiments et des installations étant pris en charge par les collectivités. Les repas sont achetés à l'avance, soit à l'unité et occasionnellement au prix de 4,20 €, soit par abonnement pour 3,30 €. Les abonnements sont délivrés sous forme de carte de 10 repas à prendre dans le trimestre ou de 20 repas à utiliser dans l'année. A noter que les adultes autorisés peuvent également prendre des repas au prix de 5,40 €. Le règlement intérieur impose d'aviser le RSI de toute inscription occasionnelle, au plus tard la veille avant 16 heures ; ce n'est que de cette façon que les prix de revient peuvent être tenus au plus raisonnable.

Pour que tout cela fonctionne, il faut des bras et des compétences. Simone assure la confection « maison » des repas ainsi que l'intendance et la responsabilité du fonctionnement durant les jours d'utilisation. Aux dires des enfants, la cuisine est « super ». Les jours d'affluence, elle est secondée par Véronique dont la disponibilité est appréciée, la partie ménage est assurée par Pascaline ; tâche non moins difficile au vu des règles d'hygiène imposées. Noëlle et Fernande, quant à elles, se consacrent au service des repas et à la surveillance durant tout ce temps d'inter classe qu'elles sont chargées d'animer ; rude tâche aussi quant on connaît les besoins des enfants de « décompresser » durant cette période. Tout ce petit monde fourmille durant 144 journées de l'année pour ce service de qualité dans lequel les deux collectivités se sont sérieusement et durablement engagées.

Les Pompiers retournent à l'école



Un samedi matin du mois de septembre, Claude Gout, l'institutrice des CE2 est soudain alertée par une odeur suspecte. « Les enfants, nous allons sortir calmement dans la cour ! ». Quelques minutes plus tard, les sapeurs pompiers d'Acoste sont là, prêts à intervenir ; après reconnaissance

des

lieux, le lieutenant Lionel Chèze signale une personne coincée à l'étage qui doit être évacuée en urgence ; la fumée ayant envahi la cage d'escaliers il est décidé d'évacuer cette personne par une fenêtre... Les enfants sont là, dans la cour, quelque peu inquiets à l'idée de voir sortir un blessé... et après beaucoup d'efforts de la part des hommes du feu, que voient-ils arriver par la fenêtre ? Un mannequin complètement désarticulé...



Les enseignants, Claude Gout, Philippe Eritz, et le Directeur Pascal Moreau, ainsi que Gilles Magnon ont assisté avec l'ensemble des enfants scolarisés dans notre village, à une simulation d'incendie, manœuvre à laquelle se sont prêtés les pompiers d'Acoste dans le cadre de leur formation, et qui est de toute évidence essentielle pour l'amélioration de la sécurité en milieu scolaire.



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Restaurant Scolaire Intercommunal

Date de fondation : 1986

Président : Philippe ALLIER



But : Fournir aux élèves fréquentant l'école publique du regroupement scolaire le repas de midi.

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre

Accueil et échanges

Date de fondation : 1982

Présidente : Mary EVELY

Directeur : Antoine FERRER

But : organiser des stages : des sessions d'échanges spirituels et de prière, psychologique, de relaxation, la peinture, à la diététique et hygiène de vie ou séjour libre pour se détendre, se ressourcer.

Siège social : Les Combeaux – 26400 Piégros-La Clastre

ACCA l'Alouette

Président : Robert BARRAL

But : assurer la bonne gestion technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'éducation cynégétique de ses membres, la régularisation des animaux nuisibles et le respect du plan de chasse, apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage.

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre



Comité des Anciens

Présidente : Denise PEYREL

But : œuvrer à la défense des intérêts des personnes âgées, à l'amélioration de leur mode de vie en vue de leur éviter un isolement douloureux, création de liens entre eux en se distrayant, se cultivant (organisation de loto, journée boudin, colis de Noël...)

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre

Les Balcons de la Drôme

Date de fondation : 6 décembre 2004

Président : Fabien SYLVAIN



But : Promotion de la moyenne vallée de la Drôme par l'organisation de manifestations sportives rassemblant plusieurs communes (Piégros-La Clastre, Aouste sur Sye, Mirabel et Blacons, Aubenasson, Saint Sauveur et Crest).

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre

Accès aux Données et Services en Ligne sur Piégros-La Clastre

Date de fondation : 2005

Présidente : Isabella OULTON



But : défendre les habitants de Piégros-La Clastre afin que l'ensemble de ceux-ci puisse bénéficier de l'accès haut débit pour leur connexion internet.

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre

La Fontaine Fleurie

Date de fondation : 2005

Président : Roger COURSAC



But : fleurir la commune, faire des propositions d'aménagement de massifs ou autres plantations, participer à l'animation culturelle de la commune.

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre

M.J.C. Nini Chaize

Date de fondation : 2003

Président : Jean-François GASCOIN



But : Défendre des valeurs et des principes, lutte contre toute forme d'exclusion ou de marginalisation en militant pour des valeurs de solidarité. Lieu de rencontre (soirée débat, spectacles, animation, sorties culturelles etc...)

Siège social : rue Gustave Gresse – 26400 AOUSTE SUR SYE

Caracol 26



Date de fondation : 2004

Président : Patrick JAFFRE

But : Favoriser les échanges interculturels et ceci à l'aide de tous les modes et moyens de promotion, d'information, de communications et d'actions

Siège social : rue Chantebise – 26400 Piégros-La Clastre

Grandir

Date de fondation : 2005

Présidente : Alexandra VALLON

But : apprentissage de l'enfant à partir de la pédagogie de Maria Montessori

Siège social : Le Dragon – 26400 Piégros-La Clastre

Basket Piégros-La Clastre

Date de fondation : 1965

Président : Gilbert RAILLON

But : Organisation de loisirs : sport, voyages, manifestations de tous genre, vacances éducatives...

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre



Musique et Mouvements

Date de fondation : 2001

Présidente : Noëlle RAILLON

But : Réunion de personnes souhaitant s'aérer et faire des activités physiques.

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre



Les Loupiots

Date de fondation : novembre 2006

Présidente : Smicha TAOULI

But : garder les enfants scolarisés au RPI avant et après l'école.

Siège social : école primaire – rue Chantebise

Chante

Date de fondation : 14 décembre 1998

Président : Fabien LACAF

But : soutenir la promotion, la diffusion et l'aide à la création auprès d'artistes et groupes musicaux.

Siège social : Chez Émilie HAPPEL – quartier le Serre



Association Syndicale de Gestion Forestière du Collet de la Vigne

Date de fondation : 2004

Président : Marc PINET

But : gestion des forêts : travaux de boisement et de sylviculture, travaux d'équipement (desserte, défense contre l'incendie...), l'exploitation et la mise en marché des produits forestiers et restructuration foncière.

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre



Amicale des écoles

Date de fondation : 1986

Président : Xavier JAILLET

But : amener les familles à une participation active aux activités scolaires et extra-scolaires, à caractère essentiellement éducatif, proposées aux enfants (sportives, artistiques, organisation de loisirs...)

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre

Club de Loisir Saint Médard

Date de fondation : 1978

Présidente : Marie-Thérèse BOCHON

But : rassemblement de personnes du 3ème âge dans le but de se distraire, se cultiver, améliorer leur condition de vie, éviter l'isolement (repas, voyage, concours de belote, loto...)

Siège social : mairie de Piégros-La Clastre

Association forestière de gestion du Collet de la Vigne

L'année 2006 se dérobe sous nos pas et irrémédiablement nous glissons sur 2007. Cette vérité de la Palisse n'aurait aucun intérêt si l'analyse se limitait à cela, ce que je m'interdis de faire.

Pour l'association le bilan me paraît très positif.

L'année de son 25^{ème} anniversaire l'a faite sortir de l'ombre par différentes manifestations.

Suite aux échanges et explications développés pendant ces journées, on ressent une prise de conscience de certaines personnes.

L'envie de connaître son environnement, de découvrir des choses élémentaires, poussent à la curiosité.

Quoi de plus normal que de profiter d'explications (gratuites) de personnes qualifiées, sur le terrain.

Encouragés par notre première visite guidée et commentée, nous envisageons de renouveler cette balade éducative, patrimoniale et pleine d'échanges.

Nous avons pensé assez judicieux d'accepter l'offre du chemin Saint Médard le lundi 28 mai.

Cette tradition de pique-nique toujours très convivial en ce lieu ne peut que favoriser le bon déroulement de la journée.

Plus de précisions seront données ultérieurement.

Marc Dinot

UNE NOUVELLE OCCASION... DE RENCONTRE

L'année dernière nous avons découvert le patrimoine culturel du village (moulin à huile, église, musée agricole, château). Cette année nous vous proposons de venir flâner ensemble dans notre belle forêt clastroise.

Grâce à la collaboration de l'association des propriétaires forestiers de la commune, nous aurons à notre disposition des professionnels de la sylviculture. Ces techniciens d'organismes officiels, nous feront partager leurs connaissances et se feront un grand plaisir de répondre à nos questions ; par exemple :

- Pourquoi les feuilles changent de couleur à l'automne ?
- Pourquoi certains arbres perdent leurs feuilles et d'autres pas ?
- Quel est l'oiseau que l'on aperçoit ?
- Comment connaît-on la présence d'animaux sauvages dans un secteur ?
- Comment gérer la forêt pour transmettre cet héritage aux générations futures ?

Pour cette fête de la forêt, nous avons choisi une date et un lieu qui font aussi parti du patrimoine clastrois. En effet, tous les lundis de Pentecôte depuis plus de 100 ans on célèbre le pèlerinage de Saint Médard.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 28 mai à la Chapelle Saint Médard pour pique niquer ensemble. Nous aurons ensuite toute l'après-midi pour découvrir les merveilles du milieu naturel dans lequel nous vivons.

Tous les détails de cette journée seront à votre disposition à partir de début mai : à la mairie, sur le panneau d'affichage ou sur le site internet de Déco Stéph : www.perso.wanadoo.fr/piegros.la.clastre.

Communauté Saint Julien des 3 Becs

Une conférence débat sur la non-violence aura lieu le vendredi 9 mars à 20h00 au CRA. Cette soirée sera l'occasion de découvrir un moyen qui peut permettre à chacun d'être artisan de paix au quotidien.

Béatrice Vasseur

La classe de CE2
Route de Piégros
26400 Piégros la Clastre

Mardi 27 juin 2006

Monsieur Pinet Marc
La Combe
26400 Piégros la Clastre

Monsieur Pinet Marc,

C'est très gentil à vous et à l'association forestière d'avoir organisé deux demi-journées pour les enfants de l'école de Piégros la Clastre. Nous vous remercions pour tout ce que vous avez fait découvrir.

Nous avons bien aimé planter les hêtres et les laurènes. Grâce à la présence et aux explications de Monsieur Cabouret nous avons appris beaucoup de choses. Il connaît bien la nature !

Quelques enfants s'occupent d'arroser les plantations : tous les lundis soirs les basketteurs de Piégros arrosent les hêtres du terrain de sport.

L'intervention des pompiers nous a bien fait plaisir. C'était très amusant d'essayer les lances !

La visite des camions était intéressante.

Nous trouvons que les pompiers sont courageux.



émerveillés !

De notre part tous les organisateurs de

Démonstration du matériel de lutte contre les incendies de forêt (24 mai 2006)

La classe de CE2

Y COURT Y COURT L'DIRECTEUR

Mais qu'est ce qui fait courir notre directeur d'école ? Vous l'avez certainement aperçu tout au long de l'année entre midi et deux. Il court par monts et par vaux. Les crêtes, de la forêt de Saou, la grimpée de Saint Médard, le Vercors ou encore le Dévoluy n'ont plus de secret pour lui.



Pascal en plein effort

Est-ce pour oublier son déracinement ? Notre ami Pascal est originaire des Charentes. Il débarque sur notre territoire en 1988 fraîchement nommé instituteur à Aouste Sur Sye. Il officie sur notre commune depuis 1994 et prend les fonctions de Directeur en 2004.

Ou pour évacuer le stress causé par ses 23 élèves de CP pas toujours très tendres ?

Outre ses responsabilités professionnelles, ses charges familiales (marié, 2 enfants), il est aussi très impliqué dans la vie locale : élu adjoint au Maire d'Aubenasson, membre actif du vélo club de Saillans et des Balcons de la Drôme, il n'est pas le dernier non plus pour donner un coup de main à notre amicale laïque. Est-ce que le sport est chez lui une seconde nature ? Sa jeunesse passée sous les paniers à Bourgueil, il goûte aux joies de la montagne, il s'essaye à l'escalade au club d'Aouste où, avec son ami Denis Benoît ils ouvrent quelques voies sur les rochers des trois becs, et maintenant il se complaît à arpenter nos collines et autres montagnes, cheveux et barbiche au vent, runnings aux pieds.

S'entraînant entre 5 et 15 heures par semaine, c'est un amateur de longs efforts solitaires à en juger par les résultats obtenus en compétition, Il faut croire que cet entraînement paie : 2006 fût une année prolifique en matière de récompense avec deux victoires de catégorie au « run and snow » des Orres et à la « foulée verte » de Saint Agnan (4ème au scratch), quelques podiums dont une 2ème place au « marathon nature » de Crest (9ème au scratch), 2ème au « Trail de la Roanne » (3ème au scratch), pour terminer sa saison à la course des Templiers dans le Gard où il termine 64ème sur 1900 classés d'un trail nature de 65 km.

Et notre (encore) fringant enseignant compte bien récidiver l'année prochaine, car si ce sport ne lui rapporte pas gloire et fortune, tous ceux qui le côtoient savent que c'est le dernier de ses soucis, il lui permet de concilier son goût de l'effort avec son côté nature et au vu des résultats, il est bien dans ses baskets. Chapeau M'sieur !!!



SOUS LES PANIERS



Cette année encore, le basket de PIEGROS a enregistré la venue de nouvelles recrues. Avec 16 poussins-poussines, l'équipe de l'année dernière s'est bien agrandie. De ce fait, après une 1ère phase de 6 matches où les enfants faisaient un roulement, la 2ème phase, début 2007, verra 2 équipes évoluer. Encore merci aux parents et bénévoles sans qui, répétons-le, rien ne serait possible.

16 c'est aussi le nombre de mini-poussins (6-8 ans). Ils participent aux « plateaux », rencontres avec d'autres écoles de basket, au rythme d'un par mois. Peut être que le futur TONY PARKER est parmi eux.

Une autre équipe de jeunes continue sa progression, ce sont les benjamins (10-12 ans). Ces 8 pré-ados jouent ensemble depuis plusieurs années et ont déjà acquis une belle dextérité.

Quant aux séniors, outre une équipe masculine qui fait un bon début de saison et une équipe féminine, le club enregistre l'inscription d'une équipe loisir féminine constituée d'anciennes gloires du club et de nouvelles qui sont plus attirées par le plaisir du jeu en semaine que par la compétition le dimanche, bien que certaines ne rechignent pas à donner un coup de main à l'équipe 1.

Notre club, toujours dans l'attente d'un gymnase qui devrait voir le jour « incessamment sous peu », se porte donc bien et nous vous donnerons les résultats de la saison 2006-2007 dans notre prochaine édition.



l'équipe des poussins et poussines

Association Accueil et échanges

Les anciens du pays se souviennent sans doute qu'il y a plus de 36 ans déjà, Louis et Mary EVELY s'installèrent aux Combeaux.

Louis, philosophe chrétien, auteur de nombreux ouvrages, organisait alors, avec Mary son épouse, des rencontres de détente, de réflexion et d'échanges, qui rassemblaient dans la vieille magnanerie qu'ils avaient remise en état, lecteurs et amis du couple. Leur nombre s'accrut tellement au fil du temps, qu'il fallut songer à construire des locaux permettant de les accueillir dans de bonnes conditions.

C'est ainsi qu'en 1982, l'Aube fut créée et gérée par l'association « Accueil et Échanges » dont le nom évoque sa vocation profonde.

Il y a donc 25 ans que, dans un désir d'ouverture à tous et de qualité d'accueil, l'activité de l'Aube, poursuivie par Mary après le décès de Louis en 1985, ne cesse de progresser, et cela en relation avec le proche environnement, tant par rapport aux utilisateurs du lieu toujours plus nombreux, que par son équipe de travail qui occupe maintenant 7 personnes.

Cet anniversaire de 25 ans mérite donc bien une fête.

Elle est fixée du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juin 2007. Trois jours où alterneront bien sûr, des temps de détente et de réflexion, des conférences et des spectacles. Toutes ces activités seront librement ouvertes à toutes et tous.

Et nous vous invitons plus particulièrement à un vin d'honneur le dimanche matin à partir de 11 heures. Tous nos amis et sympathisants des alentours seront bienvenus, ainsi que tous ceux qui souhaitent nous connaître. À cette occasion, ils pourront visiter nos locaux.

Cela nous permettra aussi de remercier les membres de la municipalité, de la commune et les personnes dont l'amitié et le soutien nous ont accompagnés depuis tout ce temps.

Un programme détaillé des divers ateliers sera publié le moment venu.

Pour plus de détail appeler l'Aube au 04.75.40.03.24.



État civil - 2006

aissance

Valentin Maurice Gabriel Émile REYNAUD
le 7 février à VALENCE (Drôme)
domicilié au quartier Les Vignes

Loan Adrien Roland GRONLIER
le 17 février à DIE (Drôme)
domicilié à la Montée de Carcavelle

Wendy Léna GÉRANTON
le 31 juillet à VALENCE (Drôme)
domiciliée au quartier Les Andrieux

Anouchka CAMPBELL
le 5 août à DIE (Drôme)
domiciliée au quartier Le Dragon

Elouan Maël Youen BOURRET
le 13 août à VALENCE (Drôme)
domicilié au quartier Les Bories

Lise Laure Sylvette BELGIOINO
le 24 août à DIE (Drôme)
domiciliée au quartier Les Morins

Tom Mickaël LUYTON
le 29 novembre à ROMANS/ISÈRE (Drôme)
domicilié rue du Solaire

Léontin Louis Georges VIAL
le 20 décembre à VALENCE (Drôme)
domicilié quartier Le Serre

ariage

Delphine Reine Sylvie BOUFFIER
et
Olivier Aldo BELGIOINO
le 18 mars

Caroline Claude PETIT
et
Nicolas Vincent TURREL
le 27 mai

Cinthia Audrey LAMANDE
et
Xavier Pierre Léon LAMBIN
le 8 juillet

Véronique Simone GROS
et
Frédéric Emmanuel Siegfried ROSSI
le 5 août

Virginie Blanche Ida RIPAUX
et
Damien Alain LEYRAUD
le 26 août



écès

Fabien Guy Claude CROUZET
le 10 janvier à CREST (Drôme)

Henriette Louise GIROD épouse JOURDAN
le 24 janvier à PIÉGROS-LA CLASTRE (Drôme)

Germaine Renée ARGOUD veuve BIR
le 19 mars à CREST (Drôme)



Jean Pierre EMERY
le 24 avril à PIÉGROS-LA CLASTRE (Drôme)

Sylvette Françoise Laure BOUFFIER
le 28 avril à ANNONAY (Ardèche)

Éliane Albertine Édith PELOURSON veuve GIÉLLY
le 7 juin à VALENCE (Drôme)

La légende de Saint Médard

Avant de rentrer dans les ordres, Saint Médard était faucheur.

Un jour de juin, il se loua à un propriétaire pour faucher ses prés.

A la pointe du jour, le maître le conduisit dans une prairie immense, si grande qu'on n'en voyait presque pas la fin et il lui dit :

-« Tiens, voilà la besogne assurée pour plusieurs jours. »

-« Bah ! dit Saint Médard, j'en ai à peine pour la journée ».

Quand vers 8 heures du matin, la fille de la ferme vint lui apporter le déjeuner, elle le trouva qui battait sa faux, il n'avait pas encore commencé.

A midi, quand elle revint apporter à dîner au faucheur, il se préparait seulement à aiguiser sa faux.

Eh bien en voilà un paresseux, pensa t-elle et elle raconta au maître ce qu'elle avait vu.

Quand vint la collation de 4 heures, celui-ci suivit sa servante pour voir où en était son faucheur et pour le réprimander

Saint Médard venait de mettre sa faux au pré.

-« fainéant, gredin, propre à rien ! S'écria le maître. Est-ce ainsi que tu travailles ».

-« Quoi donc, répondit tranquillement Saint Médard, est-ce que le soleil est couché ? Calmez-vous, votre pré sera fauché avant la nuit, l'herbe est plus facile à faucher la récolte bien sèche. »

A la tombée de la nuit, Saint Médard avait accompli sa besogne. Mais aussitôt, la pluie se mit à tomber : 40 jours durant, le foin ne put être rentré et pourrit sur place.

Avec l'aimable autorisation de « l'Almanach du Vieux Savoyard »